

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Antenne le

ID : 025-493901102-20220921-DEL_2022_57_CA-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 septembre 2022

Délibération n°57

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de votants : 23

Vote pour : 23

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 26 août 2022

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs /Jura : M. DALLAVALLE – Mme TISSOT-TRULLARD

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. FROEHLI – M. GUY - M. LIME – M. MICHAUD –
Mme PRESSE - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY – M. BOUVERET – M. BRAND - M. FAIVRE-PIERRET – M. FRIGO –
M. JOUVIN – M. PETIT

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (pouvoir à M. ALPY) – Mme GUYEN (pouvoir à Mme TISSOT-
TRULLARD) – Mme ROGEOZ (pouvoir à Mme VOIDEY)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à M. LIME) – M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI)
– M. MOLIN (pouvoir à Mme BRAND)

OBJET : PROLONGATION DE PORTAGE

Le règlement de l'EPF fixe à 4 ans la durée de portage des opérations confiées par les collectivités. Cette durée de portage peut être prolongée de 2 ans, renouvelable trois fois. Le portage de l'opération commence à la date de première acquisition. Plusieurs conventions peuvent faire l'objet d'une décision de prolongation soit à 4 ans, 6 ans, 8 ans, 10 ans voire à 14 ans pour les portages les plus longs.

Le Conseil d'administration est invité à statuer sur le(s) demande(s) de prolongation dans le tableau ci-après :

N°	Libellé	Demandeur	Date convention	Date 1ère acquisition	Durée de portage (mois)	Date de fin de portage	Prolongation	Motif de la demande
454	Acquisition hôtel restaurant	Arçon	18/04/2018	28/06/2018	48 mois (4 ans)	28/06/2022	72 mois (6 ans)	En cours de rétrocession
306	Projet d'habitat en centre Bourg de Bannans	Bannans	24/02/2016	20/06/2016	72 mois (6 ans)	20/06/2022	96 mois (8 ans)	A ce jour, la parcelle ne peut pas être reliée à l'assainissement. La communauté de communes, compétente en ce domaine, prévoit de réaliser les travaux en 2023. Ainsi la parcelle reliée à l'assainissement collectif pourra être proposée à la vente
292	Salle de convivialité et habitat	Colombier-Fontaine	27/03/2015	31/05/2016	72 mois (6 ans)	31/05/2022	96 mois (8 ans)	En cours de rétrocession
84	Secteur SED – terrain pour construction notamment suite à démolition APRR (parcelle AD 166)	Arbouans	22/10/2010	30/06/2016	72 mois (6 ans)	30/06/2022	96 mois (8 ans)	Projet en cours
341	Redynamisation centre bourg	Bellefontaine	12/09/2016	02/07/2018	48 mois (4 ans)	02/07/2022	72 mois (6 ans)	Projet en cours de réflexion

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 025-493901102-20220921-DEL_2022_57_CA-DE



N°	Libellé	Demandeur	Date convention	Date 1ère acquisition	Durée de portage (mois)	Date de fin de portage	Prolongation	Motif de la demande
345	Requalification ancienne ferme centre-bourg	Sancey	08/09/2016	22/12/2016	72 mois (6 ans)	22/12/2022	96 mois (8 ans)	Projet en cours de finalisation
460	Maintien cabinet dentaire	CC Altitude 800	30/07/2018	20/11/2018	48 mois (4 ans)	20/11/2022	72 mois (6 ans)	Projet en cours de réflexion
301	Réalisation parking + logements à proximité du centre bourg	Mancenans	13/11/2015	23/11/2016	72 mois (6 ans)	23/11/2022	96 mois (8 ans)	Etudes pôle scolaire en cours
321	Projet habitat Pré Grillot	Breconchaux	25/01/2018	30/10/2018	48 mois (4 ans)	30/10/2022	72 mois (6 ans)	Opération pas encore aboutie
310	Combe Saint Laurent phase 2	Dampierre les Bois	07/12/2016	26/11/2018	48 mois (4 ans)	26/11/2022	72 mois (6 ans)	Opération en cours
437	Projet habitat sur la Combe des Cloches	Ouhans	22/05/2018	16/10/2018	48 mois (4 ans)	16/10/2022	72 mois (6 ans)	Opération en cours
438	Acquisition le Beugnon	Grand Combe Chateleu	16/04/2018	25/09/2018	48 mois (4 ans)	25/09/2022	72 mois (6 ans)	Projet non finalisé à ce jour
456	Requalification des espaces autour de la mairie	Nommay	16/04/2018	27/09/2018	48 mois (4 ans)	27/09/2022	72 mois (6 ans)	Aménagements des espaces en abord de la mairie en cours et autres terrains et bâtiments non encore acquis

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré

DECIDE

- d'approuver les prolongations de portage figurant dans le tableau ci-avant.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY